

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Avrillé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle annexe de la mairie, sous la présidence de Sylvie VERDON, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 septembre 2026

PRESENTS : Mme VERDON Sylvie, M. GAUDIN Guy, Mme GOURAUD Cécile, M. THUBIN Frédéric, M. SUAUD Francis, Mme COTTIER Marina, Mme GRONDIN Fabienne, Mme GODARD Béatrice, Mme LESAGE-GARREAU Emilie, M. BOUGRAS Julien, M. NICOLAIZEAU Romain, Mme RABILLER Pauline, M. MOTAIS Mathis, M. CELLIER Maxime

EXCUSEE : Mme DUPE Valérie (donne pouvoir à Mme GODARD Béatrice)

NON EXCUSE : Néant

est désigné secrétaire de séance.

**Dél : 2026/060 - Objet : Subvention 2026 – Gymnatlanticlub**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'association **GYMNATLANTICLUB** de Moutiers les Mauxfaits a transmis une demande de subvention au titre de l'année 2026.

Cette demande a bien été effectuée par l'association, mais a été adressée à l'ancienne adresse électronique de la Mairie. À la suite d'une relance de l'association, la demande a été prise en compte.

L'association compte **20 adhérents**.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **200 €**, calculée sur la base de **10 € par adhérent**.

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, le Conseil Municipal,

**DÉCIDE**

- D'attribuer à l'association **GYMNATLANTICLUB** une subvention de **200 €** au titre de l'année 2026 ;
- D'autoriser Madame le Maire à procéder au versement de cette subvention et à signer tout document nécessaire.

Le Secrétaire,



Pour Extrait Conforme,  
Le Maire, Sylvie VERDON

